

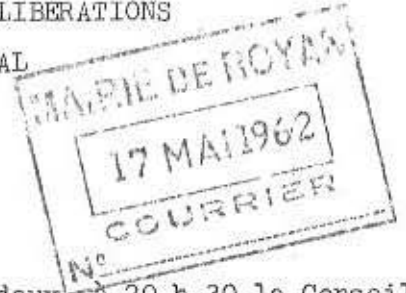
3 en ca

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

VILLE de
ROYAN

Séance du 8 Mai 1962



OBJET :

Subvention au Centre
Public d'Orientation Scolaire
laire et professionnelle
de la Charente-Maritime

Le 8 Mai mil neuf cent soixante deux, à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 3 Mai 1962.

62031

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, GALLAND, BUJARD, GACHET, NARTEAU, Melle FOUCHE, MM. REIX, BERLAND, FONTANILLE, MASSE, FLAHAUT, LAMOUCHE, MONGRAND, BISCAYE, GUILLAUD POUGET, MOUCHOT, ETCHEBER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre en date du 28 Mars, M. le Préfet de la Charente-Maritime demande à la ville de bien vouloir, comme les années précédentes, accorder une subvention à titre de participation aux frais de fonctionnement du Centre Public d'Orientation scolaire et professionnelle.

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. le Préfet de la Charente-Maritime
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 7 Mai 1962

décide

- d'attribuer une subvention de 250 NF au Centre Public d'Orientation scolaire et professionnelle, à titre de participation de la ville de Royan dans les frais de fonctionnement du centre pour l'année 1962.
- que la dépense sera mandatée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du budget 1962.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits

APPROUVE

ROCHEFORT-SUR-MER, le 5 MAI 1962

Le Sous-Préfet,



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



ROYAN, le 16 Avril 1962

Le Maire de ROYAN

à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime
4^e Division - 2^e Bureau
s/c de Monsieur le Sous-Préfet
de ROCHEFORT S/MER

AW/LH

15
Finances

OBJET : Centre public d'orientation scolaire et professionnelle de la
Charente-Maritime

REF : v/lettre du 28 Mars 1962

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai
l'honneur de vous faire connaître qu'aucune subvention pour le
Centre d'Orientation Professionnelle de la Charente-Maritime n'a été
inscrite au budget.

La Commission des finances, lors de sa prochaine réunion
fera des propositions qui seront présentées au Conseil Municipal et je
ne doute pas qu'un accueil favorable sera réservé.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS